Zones A

Réunion publique du 5 déc. 2011

2 secteurs
spécifiques de
sensibilité
paysagère, où
les
constructions
agricoles
nouvelles sont
interdites

Délimitation de la zone s'appuyant sur le diagnostic agricole de 2010

Objectif principal : classer en zone agricole les

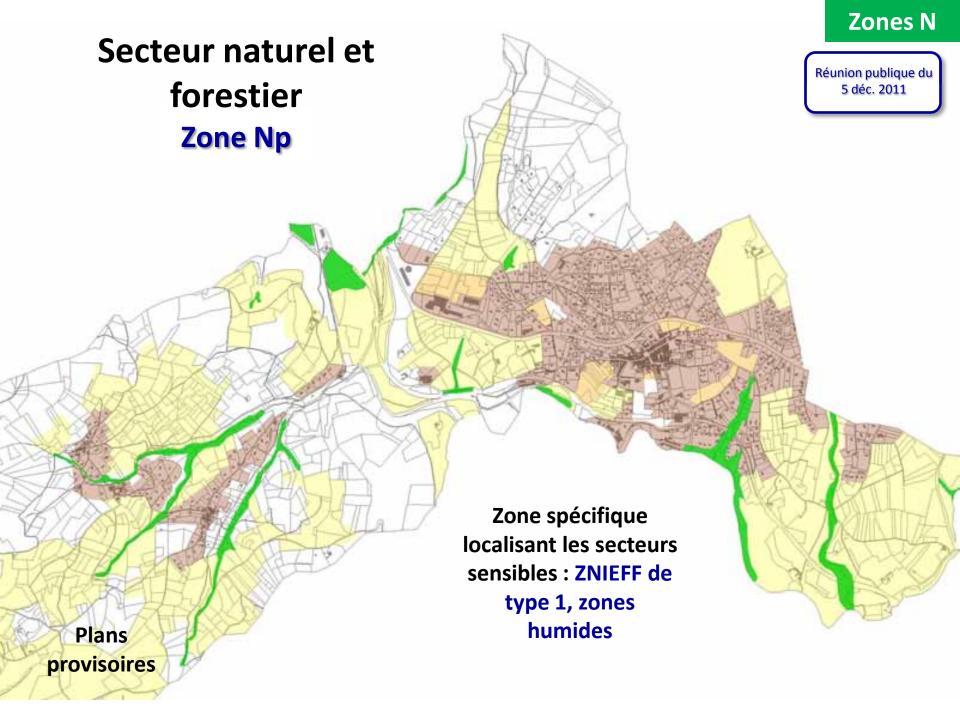
secteurs de la commune, équipés ou non, à protéger en raison du potentiel

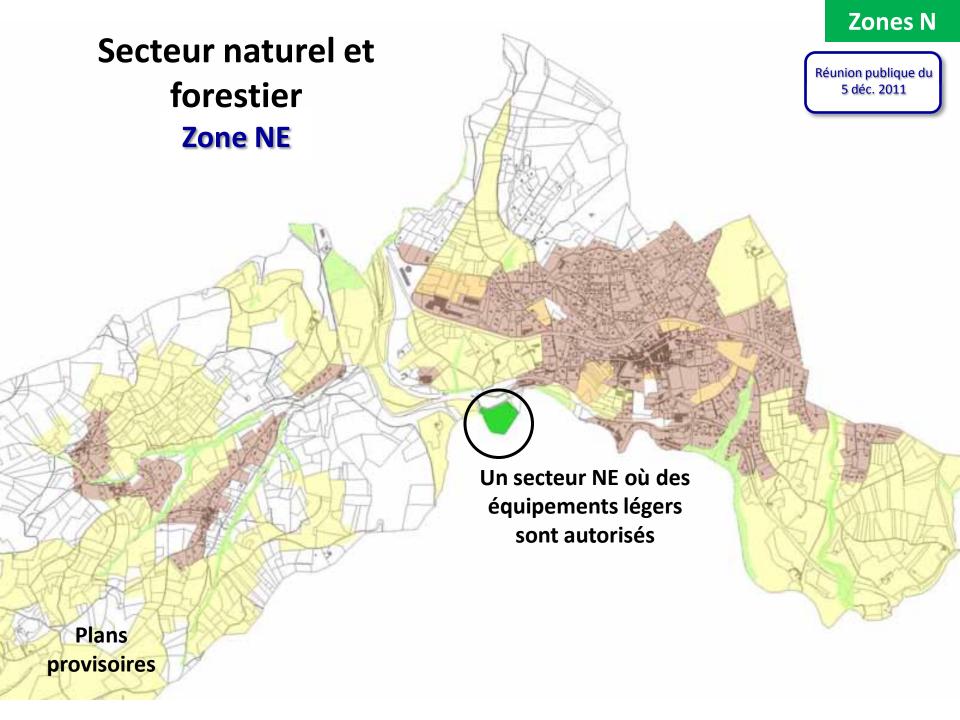
agronomique, biologique ou économique des terres agricoles

Plans provisoires

Secteur agricole

Zone A





Secteur naturel et
forestier

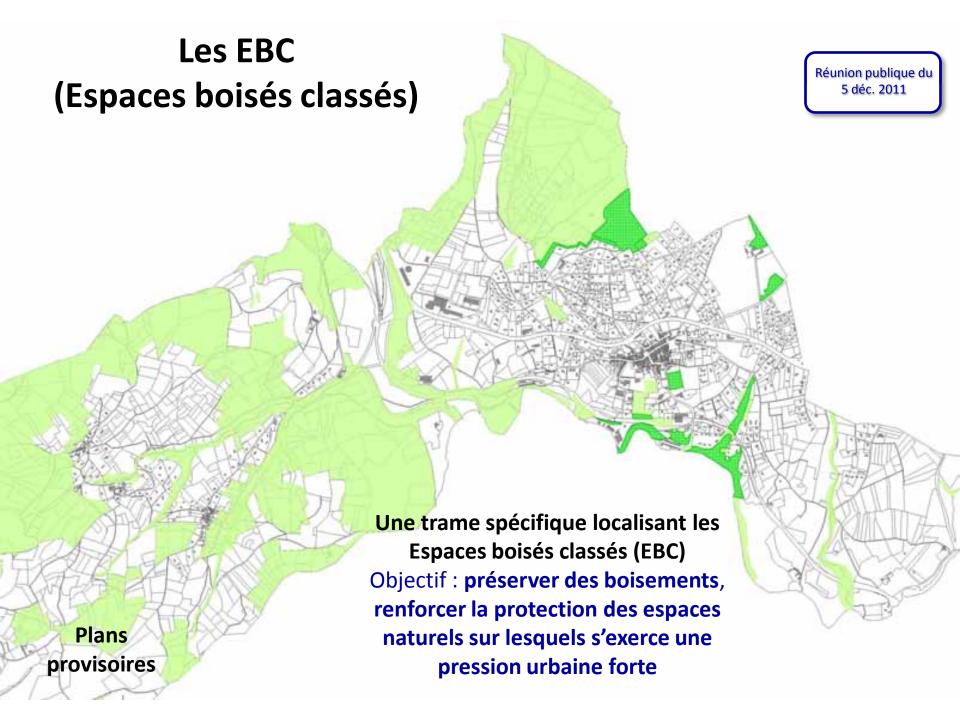
Réunion publique du
5 déc. 2011

Zone N

Délimitation de la zone couvrant les principaux secteurs naturels et boisés

Objectif principal: classer en zone naturelle les secteurs de la commune, équipés ou non, à protéger en raison soit de la qualité des sites, des milieux naturels, des paysages et de leur intérêt, notamment du point de vue esthétique, historique ou écologique, soit de leur caractère d'espaces naturels

Plans provisoires





Etapes et calendrier du PLU



Calendrier du PLU actualisé

3 6 Lancement de la révi-Enquête publique Selon les avis, projet de Projet d'Aménage-Arrêt du projet de Diagnostic sion du PLU et définiment et de Déve-PLU éventuellement mo-PLU par le conseil territorial tion des modalités de loppement Durables difié puis approuvé par le municipal et bilan préalable concertation (PADD) Conseil municipal de la concertation Le diagnostir présente les pensi-Le PADO fait fobjet shim slebat em Purs transmission aux personnes. Curie un mon Conseil municipal au moins deux paux evieux sur la crimmune publiques associées qui ont trois mois avant l'arrêt du projet moit pour émettre un avis D E B U T 2011 Fin 2011 PRINTEMPS 2012 FIN 2009 FIN 2010

Date du conseil municipal pour la phase « arrêt » du PLU :

Mercredi 21 décembre 2011



Comment s'organise la concertation autour du PLU ?

- ✓ Réunions publiques
- ✓ Article dans la presse locale
- ✓ Articles dans le bulletin municipal
- ✓ Affichage dans les lieux publics
- ✓ Exposition dans les locaux de la mairie
- ✓ Registre d'observations à disposition du public (en mairie)
- ✓ Permanences en mairie



Echanges